

# Les tarifs 2013 de la maison de retraite

## Les tarifs

**Hébergement**

**Tarif Hébergement**

74,26€/jour

**Dépendance**

**Ticket modérateur**

GIR 1 à 6 : 6,20€/jour

**Tarif dépendance**

GIR 1-2 : 16,85€/jour  
 GIR 3-4 : 8,43€/jour  
 GIR 5-6 : 0,00€/jour

Soit

GIR 1-2 : 23,05€/jour  
 GIR 3-4 : 14,63€/jour  
 GIR 5-6 : 6,20€/jour

## Les aides

**Aide Sociale**

**Tarif Hébergement**

74,26€/jour

**Ticket modérateur**

GIR 1 à 6 : 6,20€/jour

**APL**

**Tarif Hébergement**

Aide partielle  
 Montant variable

**APA**  
 (Allocation Personnalisée d'Autonomie)

**Tarif Dépendance**

GIR 1-2 : 16,85€/jour  
 GIR 3-4 : 8,43€/jour  
 GIR 5-6 : 0,00€/jour

## Aide Sociale

### Qui ?

Le Conseil Général du département d'origine (lieu de vie pendant les 3 mois précédents l'entrée en maison de retraite).

### Pour qui ?

Tout résident qui n'a pas les moyens de payer ses frais de séjour en maison de retraite peut déposer une demande.

### Comment ?

Demander un dossier d'aide sociale au centre communal d'action sociale de la ville d'origine ou s'en procurer un à la maison de retraite.

### Quand ?

- Nouveaux arrivants : le plus tôt possible et au plus tard 2 mois après l'admission. Il est préférable que le dossier soit constitué avant l'entrée en maison de retraite.
- Résidents : dès que nécessaire.

### Contrepartie de l'aide :

- 90% des ressources du résident sont saisies (dans la mesure où il lui reste 89€ mensuels minimum)
- Recours possibles aux obligés alimentaires.
- Recouvrement sur succession.

## APA

(Allocation Personnalisée d'Autonomie)

### Qui ?

Le Conseil Général du département d'origine.

### Pour qui ?

Tout résident en GIR 1 à 4 peut déposer une demande.

### Comment ?

Constituer un dossier d'APA.

### Quand ?

Le plus tôt possible. Si elle est accordée, l'aide débute à compter de la réception du dossier complet.

Total par mois de 31 jours : 3 016,61€ (GIR 1-2)  
 2 755,59€ (GIR 3-4)  
 2 494,26€ (GIR 5-6)

GIR (Groupe Iso Ressources) : le groupe GIR traduit le niveau de dépendance d'une personne. GIR 1 : personne très dépendante, GIR 6 : personne valide.

